PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL
du 02 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 02 septembre, le Conseil Municipal de la **Commune de MONTEAUX**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe DAMBRINE, Maire.

Etaient présents : MM. : Ph. DAMBRINE, Ch. PALCOWSKI, O. MACIA, B. LEROUX, T. FAURE, D. CHAUSSON,
Mmes L. NADOU-CHAUSSON, C. CHÉROUTE, S. HETTÉ, S. PARDESSUS, D. SILVESTRE,

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Mme C. BETHINGER donne pouvoir à Mme L. NADOU-CHAUSSON
Mme V. YVONNET donne pouvoir à M. Ph. DAMBRINE

Absents excusés : M. V. CLÉMENT, M. P. ABELARD

Nomination du Secrétaire de séance : Mme L. NADOU-CHAUSSON

A l'énoncé de l'appel, Monsieur le Maire constate que : **le quorum est atteint.**

Par conséquent, le Maire ouvre la séance et fait lecture de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelle l'examen des dossiers suivants :

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance précédente en date du 24-06-2026.

L'ordre du jour appelle l'examen des dossiers suivants :

ORDRE DU JOUR

DELIBERATION N° 48/2026 – MODIFICATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

DELIBERATION N° 49/2026 – MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

DELIBERATION N° 50/2026 – MODIFICATION DES DELEGUES DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CHATEAUX

DELIBERATION N° 51/2026 – AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE D'AGGLO « LA BESNERIE » - MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

DELIBERATION N° 52/2026 – ACHAT DES PARCELLES CADASTREES B 513 ET B 621

DELIBERATION N° 53/2026 – SOLIDARITE EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTREES

DELIBERATION N° 54/2026 – DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION PARTA' JEUX

DELIBERATION N° 55/2026 – MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE COMMUNALE

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

DELIBERATION N° 48/2026 - MODIFICATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire informe que suite à la démission de Madame Chantal TOURNADRE le 18 juin 2026 et à l'intégration de Madame Dominique SILVESTRE, le même jour, au sein du Conseil Municipal, il convient de supprimer Madame TOURNADRE et d'intégrer Madame SILVESTRE aux commissions communales.

Vu l'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026,

Vu le tableau du Conseil Municipal en date du 18 juin 2026 suite à la démission de Madame Chantal TOURNADRE,

Considérant qu'il est nécessaire, de modifier les membres des commissions municipales,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

-DE MODIFIER les membres des commissions municipales comme indiqué sur le tableau annexé, **en supprimant Madame Chantal TOURNADRE et en intégrant Madame Dominique SILVESTRE,**

-DE CHARGER Monsieur le Maire de toute démarche tendant à l'exécution de cette décision.

ANNEXE- TABLEAU DES MEMBRES
DES COMMISSIONS COMMUNALES
DE LA COMMUNE DE MONTEAUX

COMMISSION FINANCES
Vice-Président : Laetitia NADOU-CHAUSSON
MEMBRES :
CHEROUTE Claire CLÉMENT Vincent PALCOWSKI Christian SILVESTRE Dominique

COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX-TRAVAUX-VOIERIE-CIMETIERE	
Vice-Président : Olivier MACIA	
MEMBRES :	
ABELARD Patrice CHAUSSON Dimitri CHÉROUTE Claire	FAURE Tristan LEROUX Bruno PARDESSUS Séverine

COMMISSION COMMUNICATION-INFORMATION	
Vice-Président : Laetitia NADOU-CHAUSSON	
MEMBRES :	
Patrice ABELARD Dimitri CHAUSSON Claire CHÉROUTE Tristan FAURE	PALCOWSKI Christian SILVESTRE Dominique YVONNET Vanessa

COMMISSION FETES ET CEREMONIES – VIE ASSOCIATIVE	
Vice-Président : Christian PALCOWSKI	
MEMBRES :	
BETHINGER Catherine CHAUSSON Dimitri CLÉMENT Vincent HETTÉ Séverine LEROUX Bruno	MACIA Olivier NADOU-CHAUSSON Laetitia PARDESSUS Séverine SILVESTRE Dominique

COMMISSION URBANISME
Vice-Président : Olivier MACIA
MEMBRE :
PALCOWSKI Christian
CONTROLE PERMIS DE CONSTRUIRE / DECLARATION PREALABLE : MACIA Olivier CHAUSSON Dimitri

COMMISSION ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE- EMBELLIR MON VILLAGE	
Vice-Président : Laetitia NADOU-CHAUSSON	
MEMBRES :	
BETHINGER Catherine HETTÉ Séverine MACIA Olivier	PARDESSUS Séverine YVONNET Vanessa

DELIBERATION N°49/2026 - MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire informe que suite à la démission de Madame Chantal TOURNADRE le 18 juin 2026 il convient de supprimer cette élue de la commission d'Appel d'Offres.

Vu l'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 ;

Vu le tableau du Conseil Municipal en date du 18 juin 2026 suite à la démission de Madame Chantal TOURNADRE ;

Considérant qu'il est nécessaire, de modifier les membres de la Commission d'Appel d'Offres en supprimant Madame Chantal TOURNADRE comme élue membre ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

DE MODIFIER les membres de la commission d'Appel d'Offres comme suit :

-

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	
Président : Philippe DAMBRINE	
Titulaires	**Suppléants**
ABELARD Patrice LEROUX Bruno MACIA Olivier	CHAUSSON Dimitri FAURE Tristan SILVESTRE Dominique

DE CHARGER Monsieur le Maire de toute démarche tendant à l'exécution de cette décision.

DELIBERATION N° 50/2026 – MODIFICATION DES DELEGUES DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CHATEAUX

Monsieur le Maire informe que suite à la démission de Madame Chantal TOURNADRE le 18 juin 2026 il convient de proposer de nouveaux délégués du Syndicat Mixte du Pays des Châteaux.

Vu l'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 ;

Vu le tableau du Conseil Municipal en date du 18 juin 2026 suite à la démission de Madame Chantal TOURNADRE ;

Considérant qu'il est nécessaire, de modifier les délégués du Syndicat Mixte du Pays des Châteaux ;

Ainsi après vote, sont proposés délégués de la commune, à l'unanimité, au sein du Syndicat Mixte du Pays des Châteaux :

Monsieur Philippe DAMBRINE (titulaire) et Madame Claire CHEROUTE (suppléante).

DELIBERATION N°51/2026 - AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE D'AGGLOMERATION « LA BESNERIE » - MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Une étude de sécurisation de l'agglomération de la Besnerie (RD 65) a été réalisée par l'Agence Technique Départementale du Loir-et-Cher (ATD 41).
Afin de réaliser les aménagements de sécurité que la commune doit réaliser et la reprise du réseau d'eau pluvial, Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal qu'il serait nécessaire de consulter un maître d'œuvre.

L'offre de la Société Aménagement du Territoire et Environnement (ATE) dont le siège social se situe à JOUE-LES-TOURS a été retenue pour un montant de 19 725 euros HT (soit 7.5% du montant estimé des travaux).

A ce montant devront s'ajouter les prestations suivantes :
-Travaux topographiques et géotechniques = 3 500 euros HT
-L'assistance pour les diagnostics amiantes HAP = 3 000 euros HT

Le montant total de la mission incluant la mission de maîtrise d'œuvre et les prestations complémentaires précisées s'élève donc à 26 225 euros HT.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

-D'ACCEPTER de confier la mission de maîtrise d'œuvre à la Société ATE pour l'étude de sécurisation de l'agglo de la Besnerie (RD 65),

-D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette mission.

DELIBERATION N°52/2026 – ACHAT DE PARCELLES

Afin de sécuriser le carrefour situé au 2 rue de la Janverie à MONTEAUX,

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur OUACHEE Didier le 10 juillet 2026 et lui a proposé d'acquérir deux parcelles issues de la division des parcelles lui appartenant cadastrées B 513 et B 621, d'une superficie de 59 m2, situées 2 rue de la Janverie à MONTEAUX.

La Société Géoplus (géomètre-expert à AMBOISE), a été mandatée pour l'exécution du document d'arpentage de division des parcelles concernées.

Un accord a été trouvé avec le propriétaire Monsieur OUACHEE Didier, pour acquérir ces deux parcelles au prix d'un euro symbolique (hors frais d'acte et de notaire).

Il est précisé que les frais afférents à l'acquisition (frais notariés) seront à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER L'ACQUISITION** de deux parcelles issues de la division des parcelles cadastrées
B 513 et B 621, d'une superficie de 59 m2, situées 2 rue de la Janverie à MONTEAUX, au prix d'un euro symbolique (hors frais d'acte et de notaire).
La Société Géoplus (géomètre-expert à AMBOISE), se charge d'exécuter le document d'arpentage de division des parcelles concernées ;

- DIT que les frais d'acte et de notaire seront à la charge de la Commune ;

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant ;

DELIBERATION N°53/2026 – SOLIDARITE EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTREES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,

Des incendies d'une intensité exceptionnelle se sont déclarés en France, ont ravagé près de 115 000 hectares, et nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique.

Face à ce drame, l'AMF, en partenariat avec La Protection Civile a appelé les communes et les intercommunalités de France métropolitaine et d'Outre-mer à apporter, au plus vite, un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation, ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire.

Sensible aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de MONTEAUX tient à apporter son soutien et sa solidarité aux communes impactées.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal que la commune de MONTEAUX contribue à soutenir les communes impactées en faisant un don dans la mesure de ses capacités.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

-**D'APPROUVER** ce soutien financier, **en accordant :**

- **un don d'un montant de 150 euros à la Protection Civile ;**

- et un don de 150 euros à l'Association des Maires de France AMF Aides sinistrés, a qui il reviendra de reverser ce don aux collectivités sinistrées ;

-D'HABILITER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération ;

Coordonnées bancaires

La Protection Civile :

IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684 - BIC : CMCIFR2A

Titulaire : FNPC Tour Essor 14 rue Scandicci 93500 Pantin

Coordonnées bancaires

Association des maires de France (AMF) :
IBAN : FR76 1027 8041 0200 0201 2731 506 - BIC : CMCIFR2A
Titulaire : AMF AIDES SINISTRES 41 quai d'Orsay 75007 Paris

DELIBERATION N°54/2026 – DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION PARTA'JEUX

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une nouvelle association locale a été créée le 18 juin 2026 : L'Association PARTA'JEUX.

L'association a vocation à favoriser les relations intergénérationnelles, la convivialité et le partage à travers la pratique du jeu et de loisirs (tricot, crochet).

L'Association a formulé une demande de subvention auprès de la Mairie pour l'année 2026, pour un montant de 100 euros, permettant ainsi de financer l'assurance obligatoire et l'achat de quelques jeux pour un démarrage mi-septembre 2026.

Elle organisera des jeux une fois par mois un mercredi après-midi à la salle A. Pilté.

Monsieur Christian PALCOWSKI se retire du vote.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

-**D'ACCORDER à l'Association PARTA'JEUX,** dont le siège se situe à la Mairie de MONTEAUX, **une subvention d'un montant de 100 euros pour l'année 2026 ;**

DELIBERATION N°55/2026 – MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE COMMUNALE

Monsieur le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal qu'il a été sollicité par un professionnel de l'Activité Physique Adaptée (APA) du centre de rééducation de la Ménaudière à Chissay-en-Touraine, pour une utilisation régulière d'une salle communale, dans le but de proposer une pratique physique sécurisée, encadrée et adaptée à des personnes souffrant de pathologies chroniques, en ALD ou voulant simplement reprendre une activité physique personnalisée et adaptée.

L'activité pouvant présenter un intérêt général pour la population locale, Monsieur le Maire propose de mettre à disposition temporairement, ponctuellement et à titre onéreux la salle Abbé Pilté à ce professionnel de l'APA dès lors que la salle reste disponible.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

-**D'APPROUVER** la mise à disposition à titre onéreux une fois par semaine de la salle A. Pilté à ce professionnel de l'Activité Physique Adaptée du centre de rééducation de la Ménaudière à Chissay-en-Touraine, dès lors que la salle est disponible ;

-**PROPOSE** de fixer une redevance à :

- **25 euros par séance d'utilisation de la salle A. Pilté (séance de deux heures : 19h-21h) ;**

-DIT que la mise à disposition fera l'objet d'une convention précisant la nature de l'activité, la durée et les horaires d'utilisation de la salle, le montant de la redevance, les obligations de l'occupant, les conditions d'assurance, de responsabilité, d'entretien et restitution des locaux.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Etat Civil :

Deux mariages et un décès ont été enregistrés sur la commune, depuis la précédente réunion du conseil.
Afin d'être conforme au RGPD, Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il ne sera pas annoncé l'état civil des personnes concernées.

Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) :
La commune n'a pas recouru à son droit de préemption :
- 12 rue Saint Denis
- 06 Petit Saint Laumer.

Devis signés :

- Achats de bombes de traçage pour marquage au sol de la cour de l'école – MANUTAN = 129.12 €
- BRICOMARCHE (peinture, charnière, bandes à poncer...) pour la réfection du préau de la cour de la mairie = 186.70 + 79.80 €
- BRICOMARCHE (kit de brumisation école) = 57.40 €
- SA LEROY MERLIN (stores mairie, VMC du logement de la poste, cadenas...) = 322.49 €
- EQUIP'JARDIN (allumeur et tuyau gaz pour brûleur) = 305.40 €
- SAS BLOIS CEDEO (robinet, coudes, manchon CIMETIERE) = 235.82 €
- SARL EQUIP'JARDIN (tête de débroussailleuse) = 64.80 €
- SIVOS (3ª acompte 2026) = 29 580.00 €
- SOGECLIMA (remplacement réglette épicerie) = 210.84 €
- SARL DRG AGRI (fuite hydraulique tracteur KUBOTA) = 214.19 €
- Mme BRECHE (création graphique 4 pages) = 187.00 €

- SARL MUNIER (extension du columbarium 8 cases+ 4 cases)
 = 5 567.38 € + 2783.69 €
- Entreprise FLORANCE Alain (entretien climatisation salle associative) = 702.00 €
- SAS ALPHA SERVICES - VALFROID (réparation frigo salle associative) = 430.94 €
- SAS AEB (vêtements de travail : chaussures, pantalons, bermudas, parkas, bonnets)
 = 441.78 €
- MB Terrassement (mise à dispo mini-pelle mécanique 5.5 t + compacteur à billes cylindré)
 = 295.20 €

- INEO Réseaux centre (maintenance et dépannage 2º semestre 2026) = 707.10 €
- ATD 41 (prestation AMO pour l'aménagement de la rue La Besnerie) = 1 000.00 €
- SA BODET (travaux campanaire) = 49 516.80 €
- SA BODET (rénovation des cloches) = 29 175.00 €
- SA BODET (électrification des cloches) = 12 495.60 €
- THIBAULT Joël (remplacement du plancher accès aux cloches) = 2 721.60 €

Rentrée scolaire

La rentrée des classes à Monteaux s'est déroulée dans une bonne atmosphère.
L'équipe enseignante est restée stable avec Madame Tafforeau en qualité de Directrice et Madame Lotte.
Des travaux de peinture des pistes de jeux dans la cour ont été réalisés.
De menus travaux ont également été effectués par les agents communaux et une alarme incendie à déclenchement manuel a été installée.

Fonctionnement du SIVOS

Monsieur le Maire adresse des remerciements à Tristan Faure (Vice-Président du SIVOS), ainsi qu'à Jennifer Malgogne (Vice-Présidente du SIVOS), pour le travail accompli dans un contexte d'urgence afin de permettre une rentrée dans les meilleures conditions possibles.
En revanche, il regrette l'absence de la Présidente du SIVOS, lors de cette rentrée, élue le 10 juillet dernier, ainsi que les difficultés rencontrées par les personnels et les Vice-Présidents pour pouvoir la joindre et échanger avec elle sur les dossiers relevant du SIVOS.
Cette situation est d'autant plus difficile à comprendre qu'elle intervient à la suite de la démission de Chantal Tournadre, ancienne élue de Monteaux, dont le départ de la présidence avait été fortement encouragé par la commune de Mesland.
Au-delà des personnes, c'est le fonctionnement même du SIVOS et la continuité du service auprès des personnels, des enseignants, des enfants et des familles qui doivent nous préoccuper.
Une telle situation est pour le moins regrettable et suscite légitimement incompréhension et exaspération.
Il est désormais essentiel que chacun prenne pleinement ses responsabilités pour un bon fonctionnement du SIVOS.

Subvention à l'association Gym

L'association de la gym de Monteaux remercie le Conseil Municipal pour la subvention attribuée.
Dominique Sylvestre profite de ce point pour dire au Conseil que la gym recommencera le mardi 15 septembre de 19h00 à 20h00 et le jeudi 17 septembre de 18h00 à 19h00 pour le premier cours et de 19h00 à 20h00 pour le second.
La randonnée pédestre aura lieu le 22 novembre prochain avec 5 parcours.

Visite des locaux municipaux

Il est proposé aux nouveaux conseillers une visite des locaux municipaux, à savoir l'atelier, la mairie et l'école. La date envisagée est le 16 septembre à 18h30.

Rapport Agglopolys / CIAS

Celui-ci a été distribué aux élus.

Equipement de la salle associative

Un devis de 7 000 € est mentionné pour l'achat d'un frigo et d'un lave-vaisselle.
Un second devis est en attente.
La décision d'achat sera prise après la réception des dossiers de remboursements liés au sinistre de l'église, ceux-ci semblant favorables.

Évaluation cadastrale

Une évaluation cadastrale des locaux par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) est évoquée suite à un courrier reçu.
Ainsi la DDFIP propose de revoir certaines évaluations cadastrales pour s'assurer de la réelle valeur locative du lieu en fonction des éléments de confort.
Il y a lieu d'accepter cette proposition dans un soucis d'équité.
Sur la commune, 124 locaux seraient concernés.
Si cette revalorisation devait engendrer une hausse de plus de 50 € pour 2027, alors le service des impôts enverra un courrier aux personnes concernées pour les avertir et leur donner la possibilité de contester.

Rafraîchissement des écoles

Dans le cadre du dispositif EDF « jepassealelectrique », six climatiseurs mobiles ont été commandés.
Leur financement est entièrement couvert par une aide de 400 € par appareil.
Un devis complémentaire est également demandé pour équiper chaque classe d'une climatisation réversible fixe.

Enfouissement des réseaux SIDELC

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux par le SIDELC, il est rappelé que des poteaux bois seront reposés gratuitement pour l'éclairage public.
Il est toutefois possible de les remplacer par deux mâts métalliques rue Petit Herbault et un au cimetière.
Le surcoût serait de 1 560 € TTC par mât, avec une prise en charge de 40 % par le SIDELC, soit un coût de 936 € TTC par mât et 2 808 € TTC pour trois mâts.
Il est proposé de conserver les poteaux bois gratuits et de réexaminer l'achat des mâts selon l'évolution des finances.
Monsieur Bruno Leroux profite de ce point pour annoncer qu'il y a un point noir au niveau de la rue de la Besnerie et qu'il faudrait réfléchir à un meilleur aménagement de l'éclairage public pour cette rue.

Travaux Besnerie

À la suite du choix de la maîtrise d'œuvre, une réunion entre l'ATD 41 (Agence Technique Départementale de Loir-et-Cher) et le maître d'œuvre de l'ATE (Aménagement du Territoire et Environnement) est programmée le 04 septembre prochain.
Les travaux sont destinés à sécuriser la circulation des piétons dans ce secteur par la mise en œuvre d'un cheminement piéton et de deux chicanes sur la route.

Plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde a été activé par le Préfet le 21 juin dernier.
Une mise à jour a été effectuée.
Un point a été fait sur la canicule et la sécheresse de l'été 2026 : dans le cadre du plan canicule, les personnes vulnérables de plus de 70 ans ont été appelées par les élus ou le secrétariat de Mairie lors des différents épisodes de fortes chaleurs. Cette attention a été très appréciée.

Festivités du 14 juillet

Les festivités du 14 juillet ont malheureusement été annulées en raison de la canicule et du risque incendie.
Le feu d'artifices est reporté lors des vœux du Maire prévu le 08 janvier prochain.

Concert à l'église

Un concert est prévu à l'église de Monteaux pour célébrer sa réouverture. Il s'intitule « Le réveil de la cloche » et sera organisé par l'association Novelette le 30 octobre 2026 à 19h30.
La mairie invitera la population et les donateurs qui ont participé aux dons pour la rénovation des cloches via la Fondation du Patrimoine.
La commune offrira un vin d'honneur salle A. Pilté à l'issue de ce concert.
Ce concert étant en participation libre, chacun pourra participer via « un chapeau » et donner ce qu'ils souhaitent.

Nid de frelon

Un nid de frelon a été signalé le 12 juin dernier dans un arbre sur la place Montebise par Dimitri Chausson.
Il s'agissait de frelons européens.
L'intervention de destruction a eu lieu le 17 juillet dernier, pour un coût de 100 € à la charge de la mairie.

Panneau PMR Place Montebise

Le panneau de place réservée aux personnes à mobilité réduite place Montebise a été signalé tordu par Dimitri Chausson.
Le poteau a été remplacé et il est rappelé que, dans des cas similaires, il convient de récupérer sans délai le numéro de plaque minéralogique ainsi qu'un numéro de téléphone et de faire remplir rapidement un constat au secrétariat de mairie.

Punaises de colza

Une invasion de punaises de colza touche plusieurs maisons du secteur de la Janverie.
Il n'y a aucun danger pour les habitants qui devront attendre le froid ou l'humidité pour voir disparaître ces punaises.

Cérémonie du 11 novembre

Un rendez-vous est prévu le 17 septembre prochain avec Madame Tafforeau, Directrice de l'école, afin de travailler sur la cérémonie commémorative du 11 Novembre.
Cette cérémonie est obligatoire en classe depuis cette rentrée.
Le thème de travail de l'année scolaire porte sur les guerres.
Une exposition du Conseil Départemental de Loir-et-Cher est prévue pour le 11 Novembre sur la Grande Guerre.
Il est également envisagé de faire participer les élèves aux cérémonies de l'AIMRA le 18 juin prochain à Coulanges.

Formation sur le conseil municipal

Une formation sur le fonctionnement du conseil municipal est prévue le 10 septembre prochain dans le cadre du DIF élus. Sandra rappelle les conditions de cette formation.

SMAEP

Claire Chéroute, Suppléante de Patrice Abelard, a participé au conseil du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Val de Cisse (SMAEP) le 1er septembre dernier.
Le SMAEP a présenté les principaux éléments de l'étude réalisée par le cabinet Indigo sur l'année 2025.

Il ressort une baisse des volumes consommés, une augmentation des pertes sur le réseau et une usine de traitement vieillissante nécessitant des évolutions.
La qualité bactériologique de l'eau reste satisfaisante, mais le rendement du réseau est jugé insuffisant, ce qui impose de poursuivre la recherche et la réparation des fuites.
Le syndicat a également rappelé les échéances à venir : renouvellement du contrat avec Veolia en 2027, projet de nouvelle usine à partir de 2028 et reprise de la compétence eau par Agglopolys en 2029.

Commission « fêtes et cérémonies »

La commission fêtes et cérémonie s'est réuni le 19 août dernier.
Christian PALCOWSKI nous annonce les évènements qui vont intervenir prochainement, à savoir :

- le Forum des Associations: le 05 septembre prochain comptabilisant environ 15 associations,
- le concert le 30 octobre,
- la cérémonie du 11 Novembre,
- randonnée de la gymnastique le 22 novembre,
- la célébration de la Sainte Barbe qui aura lieu à Monteaux,
- Les vœux du Maire le 8 janvier 2027.

La commission a également réfléchi sur le colis de nos anciens pour les fêtes de fin d'année et elle a choisi d'offrir des bons d'achat à utiliser dans les commerces du village pour la somme de 25 €.
Ils seront offerts avec un ballotin de chocolat.
La commission a également reconduit l'attribution des chèques culture aux enfants qui habitent sur MONTEAUX pour les classes de primaire et de collège.

Habitat Agglo

De futures commissions d'Agglo sont annoncées.
Une première réunion est prévue le 08 septembre prochain.

Forum des associations et brocante

Le forum des associations aura lieu le 05 septembre prochain et la brocante le 06 septembre.

Intervention de Tristan FAURE :

L'élection du bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) a eu lieu le 10 juillet dernier suite à la démission de la Présidente Madame Chantal Tournade.

Résultat de l'élection :

- Présidente : Sarah Guesdon
- Vice-Président : Tristan Faure

- Vice-Président : Jennifer Malgogne

Une réunion de bureau a eu lieu début août dernier.
Monsieur Faure annonce qu'il va falloir prévoir une réunion en présence de tout le personnel du SIVOS ainsi que les Maires de Monteaux et de Mesland pour clarifier plusieurs points.
Monsieur le Maire répond qu'il est prêt à se rendre disponible car la situation est préoccupante.
À ce jour, un travail de redynamisation du centre de loisirs doit être opéré afin de rétablir une fréquentation permettant sa pérennité.

Entretien des fossés

Monsieur Bruno Leroux intervient pour demander si le nettoyage des fossés à la station d'épuration était prévu.
Monsieur le Maire lui répond qu'Agglopolys a été relancé à ce sujet et que des travaux seront réalisés prochainement.

Travaux divers

Monsieur Olivier Macia annonce que le rabotage a été étalé au cimetière et sur le parking en haut de l'école.
Monsieur le Maire remercie Olivier pour la conduite de la pelle mécanique et du temps consacré à cette opération.

Prochain Conseil Municipal : le 07/10/2026

La séance est levée à 20 h 35.

MONTEAUX, le 02 septembre 2026,

Le Maire,

Philippe DAMBRINE

La secrétaire de séance,

L. NADOU-CHAUSSON